

# La place du français au Québec : bilan nuancé

Simon Langlois

Professeur, Département de sociologie, Université Laval

L'usage français du Québec est maintenant bien affirmé, malgré des ratés ici ou là largement médiatisés, et la connaissance du français a fait des progrès indéniables tant chez les immigrants non francophones que chez les anglophones. Le diagnostic favorable qui ressort de l'examen de plusieurs indicateurs dans les travaux sur la langue faits au Québec ces dernières années ne fait pas oublier que d'importantes zones d'ombre persistent. En toile de fond se pose la question de la langue française comme langue de culture nationale au Québec.

L'immigration change la donne linguistique  
L'avenir de la langue française au Québec est d'abord lié au nombre de ses locuteurs. La proportion de personnes de langue maternelle française (80 à 82 %) de la population est restée assez stable au Québec tout au long du xx<sup>e</sup> siècle. Deux changements importants sont survenus ces 20 dernières années. Tout d'abord, la proportion de francophones (langue maternelle) est passée sous la barre des 80 % – elle était de 79,6 % en 2006 – pour la première fois dans l'histoire. De son côté, la proportion de Québécois allophones (12,2 %) surpassé maintenant celle des anglophones (8,2 %).

La thèse selon laquelle le français serait devenu la langue commune au Québec s'appuie sur une conception particulière de la nation québécoise, désormais considérée comme une

nation civique dans les milieux politiques et intellectuels québécois. Gérard Bouchard – pour ne citer que le sociologue le plus médiatisé – parle plus explicitement d'une francophonie québécoise et propose de définir la nation québécoise en privilégiant le critère de la langue<sup>1</sup>. Le français, donc, langue commune ? Après examen de différents indicateurs de la situation linguistique<sup>2</sup>, il paraît nécessaire d'apporter une réponse plus nuancée à cette question.

**La connaissance du français et de l'anglais**  
L'indicateur le plus souvent cité pour appuyer la thèse de la langue commune est la proportion de personnes qui connaissent la langue française au Québec, soit la très large majorité de la population (94,3 % en 2006). Une majorité de Québécois (53,8 %) ne connaît que le français. De plus, 40,8 % de la population québécoise déclare connaître le français et l'anglais, une proportion en hausse bien que les changements dans les questionnaires du recensement posent certains problèmes de comparaison.

Les chiffres précédents sont cependant trop globaux. Aussi examinerons-nous le croisement entre langue maternelle et connaissance des langues française et anglaise au Québec afin de voir jusqu'à quel point les anglophones et les immigrants allophones parlent la langue de la majorité (tableau 1). La connaissance du français est plus répandue chez les Anglo-Québécois (70,4 %) que chez les allophones

**TABLEAU 3** Pourcentage de la population connaissant le français, l'anglais, aucune de ces langues selon la langue maternelle, ensemble du Québec (2006) et île de Montréal (2001)

		français (%)	anglais (%)	aucune de ces langues (%)
Ensemble du Québec	français	100	36,1	0,0
	anglais	70,4	99,3	0,1
	autre	75,3	67,5	7,5
	total	94,3	45,1	0,9
Île de Montréal	français	99,8	57,5	0,1
	anglais	66,4	99,5	0,1
	autre	72,9	70,0	7,9
	total	86,1	68,6	2,4

Source : Office québécois de la langue française, *Fascicule 1*, 2004, Tableau 1.6 et Statistique Canada, Recensement de 2006.

(75,3 %) dans l'ensemble du Québec ainsi que sur l'île de Montréal, où les proportions sont respectivement de 66,4 % et de 72,9 %. Ces données jettent une part d'ombre sur la thèse du français langue commune.

Ce croisement statistique nous apprend aussi que les Québécois allophones (langue maternelle) connaissent le français et l'anglais dans des proportions presque semblables (72,9 % pour le français et 70 % pour l'anglais sur l'île de Montréal, les proportions étant assez proches pour l'ensemble du Québec). Ces chiffres soulèvent une question importante sur le plan de l'intégration des immigrants qui vivent à Montréal : laquelle des deux langues en concurrence dans leur nouveau milieu de vie adopteront-ils au foyer en plus de leur langue maternelle ?

#### Les langues parlées au foyer

Commençons par examiner la langue parlée au foyer, considérée comme un indicateur de la langue préférée d'intégration sociale. Cet indicateur a souvent été critiqué dans les médias sous prétexte que l'État n'a pas à surveiller ce qui se passe dans les chambres à coucher. Même si sa portée est limitée, il

s'avère très utile pour étudier les choix des personnes qui décident de passer à l'une des langues d'intégration à la société d'accueil.

La majorité des Québécois (77 %) ne parle que le français à la maison régulièrement<sup>3</sup>, une minorité ne parle que l'anglais (6,7 %) ou encore les deux langues (6,7 %) (tableau 2). Mais le français ou l'anglais sont aussi parlés en combinaison avec d'autres langues, ce qui fait grimper le nombre de locuteurs de ces deux langues. Ainsi, dans tout le Québec, le français est-il parlé de façon régulière au total (seul ou en combinaison avec une autre langue) dans 87,5 % des foyers et l'anglais, dans 16,7 %.

Comme les immigrants et les anglophones sont largement concentrés dans la région de Montréal, la part de l'anglais y est plus marquée (16,4 % d'unilingues anglais). Conséquemment, les comportements unilingues français sont en minorité dans les foyers (46,6 % des habitants de l'île de Montréal). Le bilinguisme français-anglais au sein du foyer touche 9,6 % des Montréalais.

Le tableau 2 montre aussi que le français combiné à une autre langue (excluant l'anglais) touche 7,6 % des Montréalais, alors que l'anglais combiné à une autre langue (excluant

## Population et démographie

**TABLEAU 2** Pourcentage de la population selon les comportements linguistiques à la maison, ensemble du Québec, RMR et île de Montréal, 2001

Région	Unilingue français (%)	Unilingue anglais (%)	Français ou anglais seul (%)	Français et tierce langue (%)	Anglais et tierce langue (%)	Total locuteurs du français (%)	Total locuteurs de l'anglais (%)	Total locuteurs d'une tierce langue (%)
Ensemble du Québec	77,0	6,7	6,7	2,9	2,3	87,5	16,7	9,2
RMR de Montréal	62,2	11,1	8,8	5,1	4,4	78,1	26,2	17,2
Île de Montréal	46,6	16,4	9,6	7,6	6,9	66,6	35,7	26,5

Source : Office québécois de la langue française, *Fascicule 1*, 2004, Tableau 1.4.

cette fois le français) est parlé par 6,9% des Montréalais. On le voit, l'anglais arrive encore en force dans les ménages d'immigrants, à peine moins que le français.

Le français est parlé seul ou en combinaison avec une autre langue par deux Montréalais sur trois au sein du foyer. Pour sa part, l'anglais est régulièrement parlé au foyer, seul ou avec une langue tierce, par plus du tiers des locuteurs de l'île.

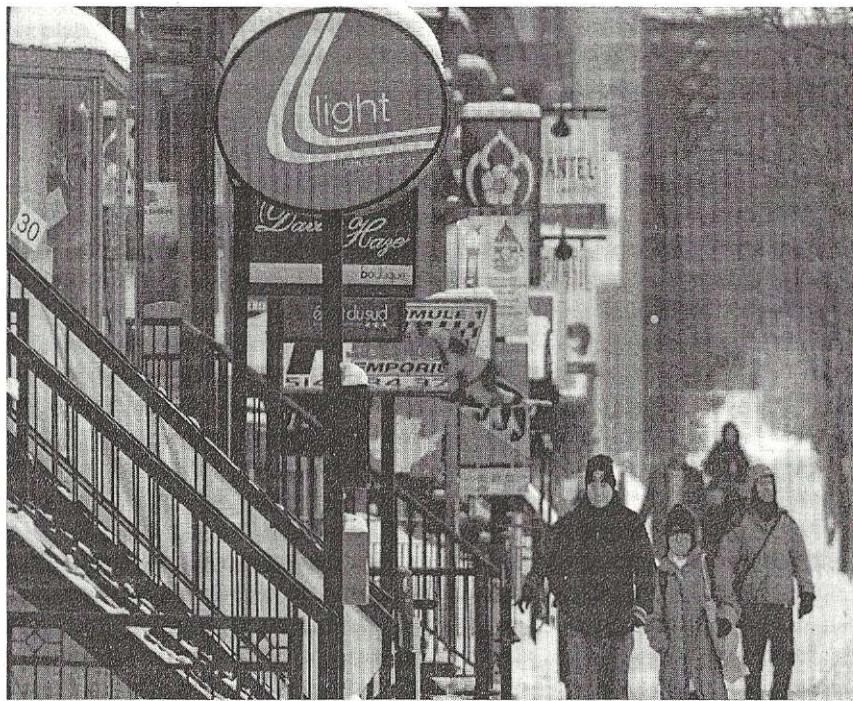
**Les langues parlées dans les couples mixtes**  
 Le cas particulier des couples linguistiquement mixtes est révélateur de la dynamique des langues sur un territoire donné. La langue d'usage déclarée nous renseigne sur la perception qu'ont ces couples de l'usage public des langues et sur leur intégration sociale dans la communauté plus large. Charles Castonguay<sup>4</sup> a publié dans l'édition 2004 de *L'annuaire du Québec* une étude sur cette question qui révèle que la force d'attraction de l'anglais au sein des couples linguistiquement mixtes est restée élevée vers la fin du xx<sup>e</sup> siècle comparée à 1971, même chez les jeunes couples plus susceptibles d'avoir été marqués par les politiques de francisation. Le chercheur avait observé que les

francophones mariés à des anglophones dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal avaient adopté l'anglais comme langue commune dans une proportion de 59% en 1971 contre 37% en 1996 – un changement important. L'anglais langue commune est resté important comme le souligne Castonguay. Les données analysées montrent aussi que les couples francophones-allophones adoptaient moins souvent le français (60%) que les couples anglophones-allophones n'adoptaient l'anglais (83%) en 1996.

### Les transferts linguistiques

Quelle langue choisit-on lorsqu'on abandonne la langue maternelle au foyer? Les transferts linguistiques sont estimés en comparant la langue maternelle et la langue parlée à la maison. L'anglais a attiré jusqu'à présent plus de nouveaux locuteurs que le français chez les immigrants, et la proportion de personnes qui parlaient principalement l'anglais à la maison en 2001 (10,5%) est plus élevée que la proportion de personnes de langue maternelle anglaise (8,3%).

Cependant, au fil des ans, de plus en plus d'allophones se sont francisés, soit au Québec,



La connaissance de la langue anglaise est de plus en plus requise au travail, notamment dans la région montréalaise.

soit à l'étranger avant d'y émigrer. Ainsi, les transferts linguistiques nets montrent qu'il y avait encore davantage d'allophones anglicisés en 2001 (147 705) que d'allophones francisés (124 181)<sup>5</sup>. L'indice de vitalité linguistique (population selon la langue d'usage divisée par la population de langue maternelle) est nettement plus élevé dans le cas de l'anglais au Québec (1,26) que dans le cas du français (1,02). L'écart est encore plus marqué dans la RMR de Montréal (indice de 1,04 pour le français contre 1,36 pour l'anglais en 2001). Si la vitalité de l'anglais est bien présente, la force d'attraction du français parmi les allophones gagne huit points depuis 1991 pour atteindre 45,7% en 2001, mais la force d'attraction de l'anglais reste élevée à 54,3%. Les Québécois de langue maternelle tierce sont maintenant partagés entre le français et l'anglais dans leur société d'accueil,

alors que la majorité penchait vers l'anglais avant l'adoption des lois linguistiques.

**La langue d'enseignement au postsecondaire**  
Les diplômés de langue maternelle tierce hésitent dans le choix de la langue à privilégier après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Ainsi, 37,2% des nouveaux inscrits aux études collégiales avaient choisi de poursuivre leurs études en langue anglaise au cégep en 1995, et cette proportion est en hausse depuis cette date, atteignant 42% en 2003<sup>6</sup>. De leur côté, les quelque 1 100 étudiants de langue maternelle tierce scolarisés en anglais au secondaire choisissaient à plus de 99% de poursuivre leurs études en anglais au collégial. L'enseignement en anglais exerce donc un attrait indéniable auprès des étudiants issus de l'immigration et nouvellement inscrits au collégial.

Et à l'université? Les francophones comme les anglophones y poursuivent majoritairement leurs études dans leur langue maternelle (93,8% pour les francophones et 94,5% pour les anglophones en 2003). Cette fois encore, les étudiants de langue maternelle tierce se partagent de façon égale entre les deux réseaux: 50,7% d'entre eux fréquentaient une université de langue française et 49,3%, une université de langue anglaise en 2003. Il faut cependant noter que la proportion ayant opté pour les universités francophones est en hausse continue depuis 1986 (elle était alors de 41,9%), même si l'attrait des universités anglophones reste élevé.

### La consommation de produits culturels

Considérons un dernier indicateur de comportements, la consommation de produits culturels. Les francophones et les anglophones privilégièrent de loin la consommation de produits culturels dans leur langue (sauf pour la musique), alors que les choix des consommateurs de langue maternelle tierce sont moins tranchés. Leur taux d'assistance à des spectacles en français était de 54,4% en 2004, en hausse par rapport à 1989. Ils assistent plus souvent à la projection de films en anglais (43,6% en 2004) qu'en français (33,5%). Enfin, le français a progressé dans le taux de lecture des quotidiens (63,4% en 2004), qui dépasse le taux de lectorat en anglais (24,8%). Par contre, les statistiques sur les quotidiens de Montréal indiquent que les allophones représentaient le tiers des lecteurs du journal *The Gazette*, mais seulement environ 11 à 12 % des lecteurs de *La Presse*, du *Devoir* et du *Journal de Montréal*.

### L'anglais s'impose au travail

Les programmes de francisation des entreprises visent à assurer aux employés le droit de travailler en français et ils entendent créer un environnement de travail accordant une place

prioritaire à la langue française (manuels et documents internes rédigés en français, affichage en français, etc.). Au 31 mars 2007, 80,7% des entreprises de 50 employés et plus avaient reçu leur certificat de francisation de l'Office québécois de la langue française – au total 4 551 entreprises, contre 2 941 10 ans plus tôt, soit 71,2% –, 8,7% étaient en application d'un programme de francisation et 10,6%, en évaluation.

C'est le marché, et non plus la seule propriété du capital, qui impose désormais ses exigences linguistiques. Trente ans après l'adoption de la loi 101, on peut donc parler d'un réel succès des programmes de francisation des grandes entreprises. Il en va différemment dans les petites entreprises qui échappent à l'application des dispositions de la loi. La francisation de ces dernières pose encore de nombreux problèmes et exigea la mise en place d'approches différentes de celles qui prévalent pour les grandes sociétés.

Mais un bémol important doit être apporté à ce diagnostic. Des facteurs exogènes aux entreprises obligent de plus en plus d'employés à travailler en tout ou en partie en anglais et les enquêtes montrent aussi que la langue française n'a pas toujours la place qui lui revient au sein même des entreprises et dans les échanges interlinguistiques.

Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, c'est la langue des propriétaires du capital et des entreprises qui a largement commandé l'usage de l'anglais comme langue de travail. Mais le capitalisme québécois a profondément changé depuis un quart de siècle, et de plus en plus d'entreprises contrôlées par des francophones étendent leurs activités au Canada anglais, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, ce qui accentue la pression pour l'utilisation de l'anglais. L'avènement de grandes sociétés contrôlées par des capitaux à propriété francophone a modifié la donne; c'est le marché, et non plus la seule

propriété du capital, qui impose désormais ses exigences linguistiques auprès des travailleurs et des employés.

La connaissance de la langue anglaise est de plus en plus requise au travail, notamment dans la région montréalaise. D'après le dernier recensement, un peu moins de la moitié (46,6 %) des francophones travaillant sur l'île de Montréal n'utilise que le français au travail. Les autres ont recours à l'anglais de manière complémentaire (37,7 %), à égalité avec le français (6,8 %) ou même comme langue principale (6,9 %)<sup>7</sup>. De leur côté, les trois quarts des anglophones sur l'île de Montréal travaillent uniquement ou principalement dans leur langue, quoique les deux tiers d'entre eux doivent passer au français de temps à autre.

La situation est fort différente pour les travailleurs allophones, à peu près également partagés entre les deux univers linguistiques dans la grande région montréalaise. En effet, la moitié environ des immigrants parlant une langue tierce doit travailler dans les deux langues (français et anglais) et une part égale ne travaille qu'en français (17 %) ou qu'en anglais (16 %). La situation est donc difficile pour les nouveaux arrivants qui sont placés dans l'obligation d'apprendre deux langues pour s'intégrer au marché du travail, dans la grande région de Montréal du moins. Une étude de Statistique Canada a même montré que la pression pour utiliser surtout l'anglais au travail avait augmenté dans les cohortes d'immigrants récemment arrivés au Québec.

Des facteurs internes aux entreprises affectent aussi la place qu'y occupe le français. La francisation des entreprises ne signifie pas que la langue quotidienne de travail y est effectivement le français ni que la langue française prédomine dans les communications internes entre les employés francophones et anglophones, par exemple. Ainsi, deux études permettent d'évaluer quelle est la langue de convergence dans les échanges interlinguistiques, un

aspect qui a retenu moins d'attention que la francisation formelle des entreprises dans le Bilan publié par l'Office québécois de la langue française en mars 2008 ainsi que dans l'avis rendu public par le Conseil de la langue plus tard la même année. L'enquête de l'OQLF réalisée à la fin de l'année 2001 et au début de 2002 – publiée en 2008<sup>8</sup> – et l'analyse de Paul Béland faite pour le Conseil vont dans le même sens (l'espace manque ici pour donner des chiffres, mais les études sont disponibles sur Internet). Non seulement les employés utilisent-ils souvent l'anglais dans les communications avec l'extérieur comme on l'a vu plus haut, mais encore la langue anglaise est-elle fortement présente comme langue de convergence dans les communications internes au sein des entreprises, notamment dans les échanges interlinguistiques<sup>9</sup>. Les rapports hiérarchiques mettent alors une pression plus ou moins explicite sur les francophones

Les Québécois allophones (langue maternelle) connaissent le français et l'anglais dans des proportions presque semblables.

est encore la langue de l'autorité et du pouvoir au sein des entreprises malgré les efforts de francisation. Ce dernier aspect est important à prendre en compte pour expliquer les comportements linguistiques et les attitudes des allophones en dehors de la sphère du travail.

Les données sur la langue de travail et sur la langue d'enseignement indiquent que les Québécois de langue maternelle tierce sont partagés presque moitié-moitié entre deux univers linguistiques. Quel est alors le statut symbolique des langues française et anglaise chez les immigrants ?

#### **Langues et culture nationale**

«Une nation croit à sa langue» écrivait l'anthropologue Marcel Mauss dans son célèbre essai sur la nation publié au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si le mot *langue* retient spontanément l'attention dans cette citation, c'est en fait le verbe *croire* qui est important. La langue est en effet plus qu'un moyen de communication et ne se réduit pas à sa seule utilité fonctionnelle. Elle a une signification culturelle qui contribue à forger le sentiment national et, dans ce cas, elle emporte l'adhésion de ses locuteurs et touche chez eux quelque chose de plus profond.

Qu'en est-il au Québec? À quelle langue croient les nouveaux arrivants, pour paraphraser Mauss? L'analyse se déplace ici sur le terrain plus délicat de l'identité nationale et du sentiment national (ne pas confondre les deux concepts), mais elle est importante pour comprendre la dynamique de l'intégration sociale lorsque deux grandes langues sont en contact, comme c'est le cas notamment à Montréal.

Malgré les progrès du taux de connaissance du français et de son utilisation dans la vie quotidienne et la vie au travail, il est aussi possible de vivre et de travailler seulement en anglais dans la région de Montréal et sans doute en Outaouais. Par ailleurs, la langue anglaise exerce auprès d'un certain nombre d'immigrants un fort attrait comme langue principale d'intégration sociale, d'autant plus qu'une forte proportion d'entre eux doivent en faire l'apprentissage pour travailler. Mais les travaux récents de la Commission de consultation sur les pratiques d'accordement raisonnable reliées aux pratiques culturelles (commission Bouchard-Taylor) ont aussi montré clairement la nécessité d'ouvrir davantage le marché du travail québécois aux travailleurs d'origines culturelles diverses. Si les immigrants font un bout de chemin vers l'intégration à la majorité francophone en apprenant le français, encore faut-il que le marché du travail leur soit davantage ouvert pour que l'intégration réussisse. Or,

on observe encore une large sous-représentation des minorités de langue maternelle tierce dans plusieurs secteurs d'activités : la fonction publique du Québec, les ordres professionnels, la police, les médias, etc. Malheureusement, le marché du travail québécois n'envoie pas toujours un message bien clair aux nouveaux arrivants en matière linguistique, et il ne faut pas se surprendre si une partie d'entre eux ont des comportements hésitants en ce qui concerne le choix du français et de l'anglais.

Des travaux sont à entreprendre au Québec et au Canada sur les attitudes et les représentations sociales touchant les questions linguistiques et identitaires. Il faudra attendre les résultats d'une enquête effectuée par l'Office québécois de la langue française en 2007 pour avoir un portrait d'ensemble de ces dimensions importantes tant chez les francophones que chez les autres groupes linguistiques.

Une constante ressort des données qui viennent d'être analysées. L'attraction du français progresse auprès des Québécois de langue maternelle tierce, mais il apparaît très nettement que ces derniers sont encore partagés entre l'adoption du français et l'adoption de

La langue a une signification culturelle qui contribue à forger le sentiment national.  
l'anglais dans la sphère privée, dans la sphère publique et sur le marché du travail. Peut-on

avancer que le français est devenu la langue commune au Québec? Pas encore complètement, faut-il conclure de notre examen des indicateurs, mais la société québécoise en a fait clairement un projet de société qui attend d'emporter une plus large adhésion et qui exigera notamment des actions concrètes du côté de la francisation des petites entreprises et une plus grande ouverture du marché du travail aux immigrants dans les secteurs d'emploi dominés par les francophones.

Pour lire le Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec 2002-2007 : [www.ofq.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/index\\_indic.html](http://www.ofq.gouv.qc.ca/ressources/sociolinguistique/index_indic.html)

**Notes**

1. BOUCHARD, Gérard, *La nation québécoise au futur et au passé*, Montréal, Québec-Amérique, 1999.
2. Ces indicateurs restent d'autant plus imparfaits que Statistique Canada a modifié à maintes reprises les questions du recensement, ce qui pose des problèmes pour leur suivi dans le temps.
3. L'expression «régulièrement» est importante car elle fait explicitement référence à la formulation de la question sur la langue dans les deux derniers recensements.
4. CASTONGUAY, Charles, «La vraie question linguistique: quelle est la force d'attraction réelle du français au Québec?», dans *L'annuaire du Québec 2004*, Montréal, Fides, 2003, p. 251.
5. *Ibid.*, p. 242.
6. OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *La langue de l'enseignement. Indicateurs pour l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire, le collégial et l'université*, Fascicule 4, 2008, p. 80.
7. Voir le fascicule sur la langue de travail publié par l'Office québécois de la langue française.
8. MOFFET, Virginie, Nicolas BÉLAND et Robert DELISLE, *Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français?*, Montréal, Office québécois de la langue française, Étude 10, 2008.
9. BÉLAND, Paul, *Langue et immigration, langue du travail: éléments d'analyse*, Conseil supérieur de la langue française, juin 2008 (pages 27-28 en particulier)